

Préface

Une information courte, pertinente, transmise en priorité

Le CSL Flash vient renforcer l'éventail des newsletters que la Chambre des salariés consacre aux thèmes juridiques, socio-économiques, liés à l'environnement du travail. Par son format court et son contenu ciblé, il constitue l'utile prolongement, actualisé et périodique, du Panorama social annuel. Cette lettre d'information originale s'appuie sur des données économiques et sociales, mensuelles, trimestrielles ou annuelles, moins médiatisées que les indicateurs de compétitivité ou autres. Ce premier numéro éclaire les évolutions de l'emploi, du chômage, du revenu minimum garanti, du coût du travail ainsi que le salaire social minimum.

Il me reste à vous souhaiter une lecture agréable et fructueuse de la dernière-née des publications de la CSL.



Jean-Claude Reding, président de la CSL

Un salaire social minimum faible par rapport au salaire moyen

Selon les données publiées par l'*European Trade Union Institute*, le niveau élevé du salaire minimum luxembourgeois (exprimé en euros) masque le fait que celui-ci est parmi les plus faibles d'Europe lorsqu'on le compare aux niveaux des salaires moyen et médian du pays. Au Luxembourg, le SSM représente **43% du salaire médian et 35% du salaire moyen**. Ces chiffres sont, pour la France, respectivement de 60% et 48%.

La population pour le calcul des salaires moyen et médian se restreint aux salariés ayant travaillé à temps plein au cours de toute l'année de référence.

Sont exclus les pays n'ayant pas de SSM (Danemark Italie, Autriche, Suède, Finlande), ainsi que ceux qui ont un SSM sectoriel (Allemagne et Chypre).

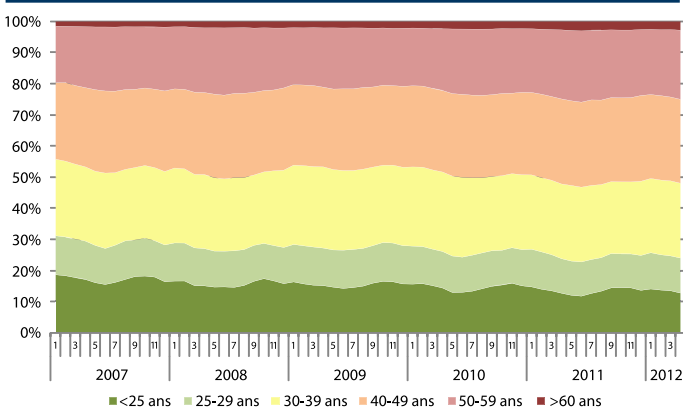
Salaire minimum en pourcentage des salaires médian et moyen, 2010

	Salaire médian		Salaire moyen
France	60	France	48
Slovénie	58	Slovénie	47
Portugal	56	Belgique	45
Lettonie	54	Irlande	44
Belgique	52	Pays-Bas	42
Irlande	52	Lettonie	40
Grèce	49	Portugal	39
Hongrie	47	Royaume-Uni	38
Pays-Bas	47	Lituanie	37
Royaume-Uni	46	Pologne	37
Lituanie	45	Slovaquie	36
Pologne	45	Hongrie	35
Slovaquie	45	Luxembourg	35
Spain	44	Spain	35
Roumanie	44	Estonie	34
Luxembourg	43	Grèce	33
Estonie	41	Roumanie	30
Tchéquie	35	Tchéquie	29

Source : ETUI Policy Brief n° 5/2012

De plus en plus de chômeurs âgés

Évolution de la répartition des chômeurs selon l'âge



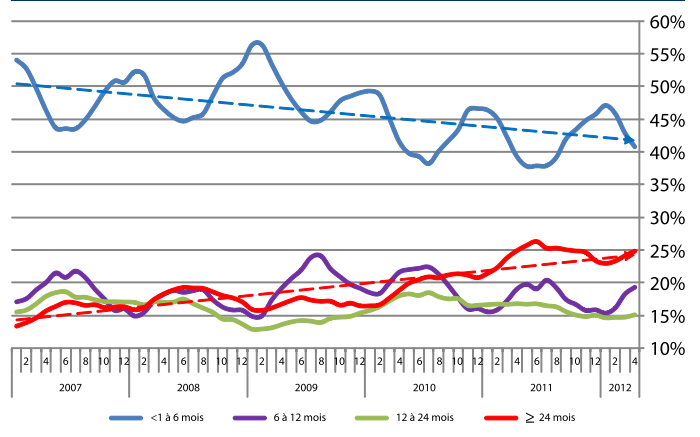
Source : Statec

L'évolution de la répartition des chômeurs selon l'âge dessine une **frontière**, celle de **la quarantaine**. Depuis ces cinq dernières années, la proportion de personnes de plus de 40 ans a crû, doucement mais sûrement, parmi les chômeurs. L'effet est exactement inverse dans la population plus jeune. Simple reflet d'une population résidente qui va vieillissante ou résultat d'une discrimination à l'encontre des aînés, cette tendance doit, à l'heure des appels incessants à la prolongation de la vie active, faire réfléchir sur les mesures à mettre en place pour permettre le **maintien des salariés âgés dans l'emploi**.

Un chômage de longue durée de plus en plus menaçant

L'analyse de la répartition des chômeurs selon la durée d'inscription révèle deux mouvements opposés. Au cours des cinq dernières années, aucune tendance particulière ne se dégage pour le chômage allant de 6 à 24 mois. En revanche, la **proportion des chômeurs de courte durée** (moins de 6 mois) et celle des chômeurs **de très longue durée** (au moins 24 mois) suivent des **tendances contraires** (lignes discontinues). Alors que la première passe de 46% en avril 2007 à un peu moins de 41% en avril 2012, la seconde connaît une nette augmentation : d'environ 16% en avril 2007, elle atteint presque 25% en avril 2012.

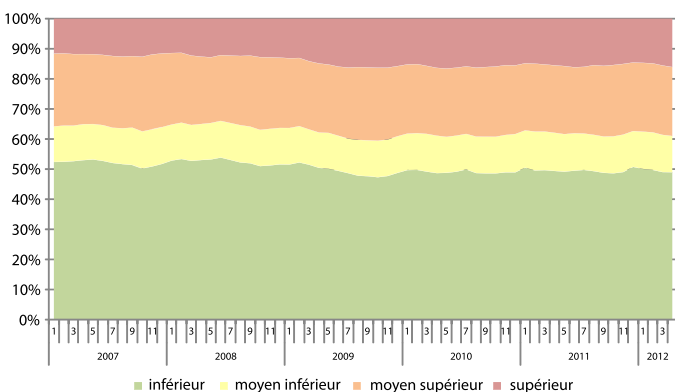
Répartition des chômeurs selon la durée d'inscription



Source : Statec

Des demandeurs d'emploi de plus en plus diplômés

Chômage et niveau de formation initiale



Source : Statec

Si près de la moitié des chômeurs ont un niveau de formation inférieur, les diplômés de l'**enseignement supérieur** représentent une **part croissante** des demandeurs d'emploi, passant de 11,7% en avril 2007 à 16,1% en avril 2012.

Niveau inférieur : scolarité obligatoire (9 années d'études).

Niveau moyen inférieur : 10^e et 11^e de l'enseignement secondaire technique ou 4^e et 3^e de l'enseignement secondaire.

Niveau moyen supérieur : 12^e à 14^e de l'enseignement secondaire technique ou 2^e et 1^{ère} de l'enseignement secondaire.

Niveau supérieur : enseignement post-secondaire.

La formation initiale discrimine les chômeurs

Durée d'inscription au chômage et formation initiale (au 31 décembre 2011)

	< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	> 12 mois	total
supérieur	10,4%	16,9%	29,7%	7,7%	7,6%	27,7%	100%
moyen supérieur	9,8%	20,7%	19,5%	9,0%	7,8%	33,2%	100%
moyen inférieur	8,7%	19,7%	16,4%	7,9%	6,8%	40,5%	100%
inférieur	8,4%	14,4%	14,6%	8,0%	7,2%	47,4%	100%
ensemble	9,3%	17,2%	17,5%	8,6%	7,4%	40,0%	100%

Source : Adem

Les personnes **les moins formées** sont les **plus exposées** au chômage de longue durée. Au 31 décembre 2011, elles représentent 47,4% des demandeurs d'emploi de plus de 12 mois. La proportion des chômeurs de longue durée augmente quand le niveau de formation initiale diminue.

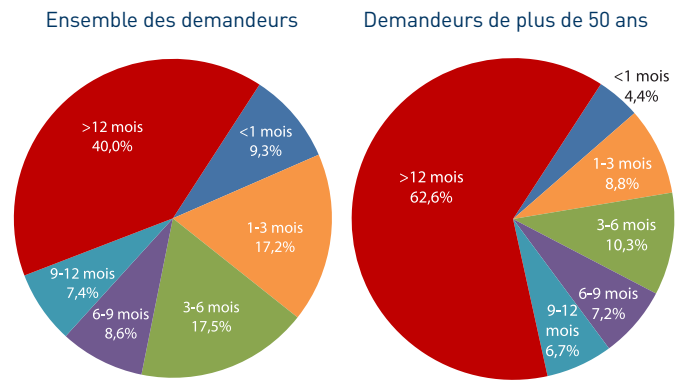
Les salariés âgés premières victimes du chômage de longue durée

Le chômage de longue durée (au moins 12 mois) représente la part la plus importante de l'ensemble des demandes d'emploi, mais il est beaucoup plus marqué pour les plus de 50 ans : 62,6% contre 40,0%.

La part des chômeurs de longue durée augmente avec l'âge : 21,5% pour les moins de 26 ans et 23,7%, 32% et 44,6%, respectivement pour les 26-30, 31-40 et 41-50 ans.

Mis à l'honneur par l'Union européenne qui a désigné 2012 comme l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle, **les plus de 50 ans ont le plus de difficultés à se réinsérer** dans la vie active après une perte d'emploi. Non seulement, ils représentent une part croissante des demandeurs d'emploi mais en outre, lorsqu'ils entrent en chômage, ils tendent à y **rester plus longtemps**.

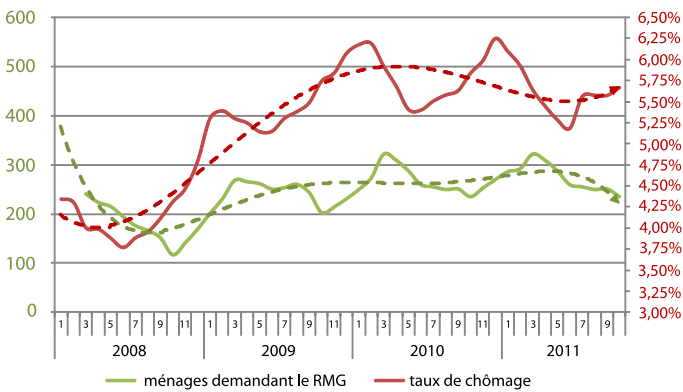
Durée du chômage (au 31 décembre 2011)



Source : Adem

Des demandes de RMG qui suivent le taux de chômage

Taux de chômage et demandes de RMG



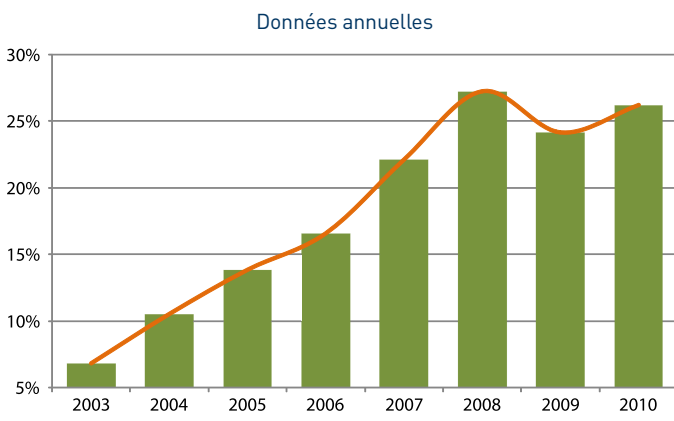
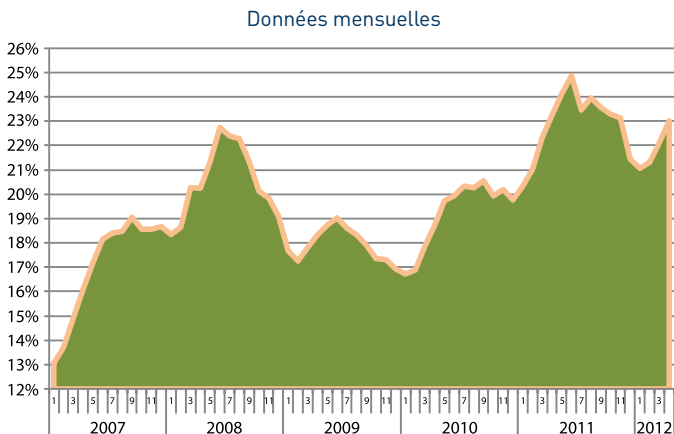
Source : Statec, Fonds national de solidarité

La courbe des demandes de RMG (échelle de gauche) suit **globalement** celle du taux de chômage avec un **léger décalage**. Par exemple, les trois pics observés sur le taux de chômage se retrouvent dans les demandes de RMG : février 2009 / mars 2009, février 2010 / mars 2010, décembre 2010 / mars 2011.

Les données concernant les demandes de RMG ont fait l'objet d'un retraitement par la technique des moyennes mobiles sur 5 mois.

Davantage de salariés à capacité de travail réduite parmi les chômeurs

Proportion de salariés handicapés ou à capacité de travail réduite parmi les demandeurs d'emploi



Source : Statec

En cinq ans, la proportion de salariés handicapés ou à capacité de travail réduite parmi les demandeurs d'emploi s'est accrue. De 16% en avril 2007, elle atteint 23% en avril 2012, soit une hausse de près de 44%. Leur nombre a continuellement augmenté : de 1 459 à 3 336 sur la même période.

La progression est encore plus frappante en données annuelles : d'environ 7% en 2003 à 26% en 2010, soit une augmentation proche de 275% !

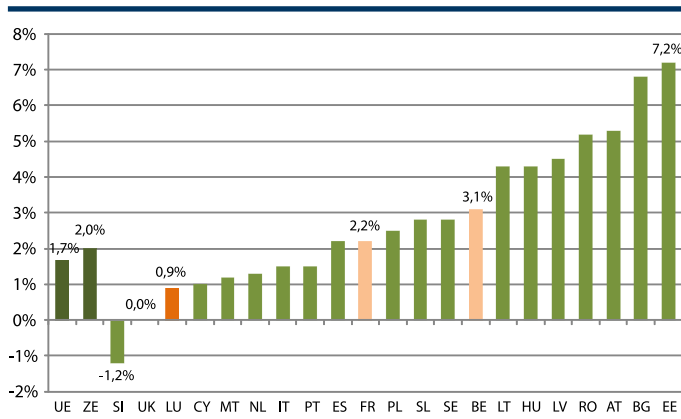
Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le reclassement en 2002, seuls 6% des bénéficiaires d'une indemnité d'attente* (versée suite à l'expiration du droit à l'indemnité de chômage) ont pu reprendre une activité professionnelle. Une telle situation est révélatrice du fait que les salariés à capacité de travail réduite, souvent âgés, restent dans un chômage non-désiré.

* Réponse à la question parlementaire n°1803

Coût horaire de la main-d'œuvre : peu de progression au Luxembourg

Dans la zone euro, le coût horaire total de la main-d'œuvre a augmenté de 2%, contre 1,7% dans l'Union européenne. Parmi les États membres pour lesquels les données sont disponibles, le **Luxembourg** a connu une **évolution très réduite** (+0,9% sur un an). Les pays voisins, France et Belgique, connaissent des taux nettement supérieurs, respectivement +2,2% et +3,1%.

Variation du coût horaire total de la main-d'œuvre (entre les 1^{ers} trimestres 2011 et 2012)



Source : Eurostat